



NOTICE
SUR LA VIE ET LES ŒUVRES
d'ACHILLE GAMON
ET DE
CHRISTOPHLE DE GAMON

d'Annonay en Vivarais (1)



III

Considérations générales sur la poésie. — Fossile littéraire. — Le rythme poétique a fait son temps. — Le caractère de la langue française lui est antipathique. — Ce qu'en pensaient Rivarol, la Baumelle et Lamartine. — Les modernes jongleurs de mots. — Ronsard et Malherbe. — Le vieux français. — Jugements portés sur Gamon par Guillaume Colletet et d'autres écrivains.

Le conventionnel Gamon, dans son *Voyage* en vers, met en scène, à Annonay, l'ombre de Johannot, un de ses malheureux collègues décapité à Lyon, qui fut le grand-père de Littré. L'ombre lui parle :

. De ce temps malheureux
Où nos aïeux versaient le sang de nos aïeux,
Époque de forfaits, temps d'affreuse mémoire
Dont Achille Gamon a buriné l'histoire,
Et Christophle, son fils, en des jours plus sereins,
Sous son ombre paisible a chanté les jardins.
Trois siècles ont vieilli leurs vers et leur langage.
Il faut, pour les juger, remonter à leur âge.

(1) Voir la *Revue lyonnaise*, t. IX, pp. 24, 96, 179, 258, 333 et 409.